

STAGE DE FORMATION INITIALE A DESTINATION DES EDUCATEURS FEDERAUX « SABRE LASER » 2nd partie

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation de la pratique, la Fédération Française d'Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE), un stage de formation à l'enseignement du « Sabre Laser ».

Ce module est éligible à la prise en charge par l'AFDAS pour les personnes répondant aux conditions requises.

(Prendre contact avec la responsable administrative de l'IFFE : Madame Maëva LE BLANC – iffe@ffescrime.fr).

LES OBJECTIFS

Former de nouveaux enseignants spécialisés dans la pratique du sabre laser :

- Perfectionner les pratiquants
- S'impliquer dans le fonctionnement du club
- Conduire une action éducative et promotionnelle

Ce stage constitue le second niveau de la formation fédérale à l'enseignement du Sabre Laser, il ne pourra être accessible qu'aux personnes ayant suivis un stage « Educateur Fédéral SL 1ère partie », ou sur dérogation de la commission. Il se terminera par une certification.

LA DATE ET LE LIEU

Du Samedi 05 au Lundi 07 Avril 2025
CREPS de Reims
Route de Bezannes
51054 REIMS

L'accueil aura lieu à partir de 9h30 à la salle d'armes.

Début de la formation, le vendredi à 10h00 ; fin de la formation, le dimanche à 16h00.

Le lieu d'accueil garantit les conditions de sécurité et le plan d'évacuation est affiché dans la salle.

LE COÛT

Le coût total de cette formation s'élève à 378,00 € de frais pédagogiques pour les 27h de stage et 180,00 € de frais de pension complète (hébergement et repas). Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire sur le compte de l'IFFE**, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

- Olivier HANICOTTE, DTN adjoint chargé du digital et de l'innovation, Coordonnateur national Sabre Laser
- Antonio MEFFE, CTF Normandie
- Cédric COCHE, Référent ASL
- Philippe BONDI, Référent ASL
- Guillaume BERARDI, Référent ASL

LES EXIGENCES PREALABLES

- Être licencié(e) à la Fédération Française d'Escrime pour la saison en cours
- Être certifié Animateur Fédéral Sabre Laser et avoir suivi le stage Educateur 1^{ère} partie
- Venir en formation avec son matériel complet, et de quoi prendre des notes
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue du stage.

L'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfaitK-fBL8i3bIFQ2jOrnpC5CHX4K8FNuPBdFFs47QD703w/viewform?usp=sf_link

Le nombre de places est limité à 12.

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 6, la formation sera annulée, et les inscrits remboursés.

Les inscriptions seront **closes le lundi 17 mars 2025.**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. **Aucun règlement sur place.**

STAGE DE FORMATION CONTINUE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS RNCP « SABRE LASER »

Dans le cadre de la formation continue des enseignants RNCP, la Fédération Française d'Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE) un stage de formation l'enseignement du « Sabre Laser ».

Ce module est éligible à la prise en charge par l'AFDAS pour les personnes répondant aux conditions requises.

(Prendre contact avec la responsable administrative de l'IFFE : Madame Maëva LE BLANC – iffe@ffescrime.fr).

LES OBJECTIFS

Former de nouveaux enseignants spécialisés dans la pratique du sabre laser :

- Accueillir et encadrer un nouveau public
- Proposer de nouvelles pratiques à ses licenciés : combat sportif, combat chorégraphié, combat ludique, katas techniques...
- Développer une activité novatrice au sein des clubs et permettre la pérennisation de l'emploi de l'encadrant

LA DATE ET LE LIEU

Du Samedi 05 au Lundi 07 Avril 2025
CREPS de Reims
Route de Bezannes
51054 REIMS

L'accueil aura lieu à partir de 9h30 à la salle d'escrime.

Début de la formation, le vendredi 10h00 ; fin de la formation, le dimanche à 12h00.

Le lieu de l'accueil garantie les conditions de sécurité et le plan d'évacuation est affiché dans la salle.

LE COÛT

Le coût total de cette formation s'élève à 336,00 € de frais pédagogiques pour les 24h de stage et 180,00 € de frais de pension complète (hébergement et repas). Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire sur le compte de l'IFFE**, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

- Olivier HANICOTTE, DTN adjoint chargé du digital et de l'innovation, Coordonnateur national Sabre Laser
- Antonio MEFFE, CTF Normandie
- Cédric COCHE, Référent ASL
- Philippe BONDI, Référent ASL
- Guillaume BERARDI, Référent ASL

LES EXIGENCES PREALABLES

- Être licencié(e) à la Fédération Française d'Esgrime pour la saison en cours
- Être titulaire d'un diplôme d'esgrime inscrit au RNCP
- Venir en formation avec son matériel complet (seul le matériel très spécifique sera prêté pour la durée de la formation), et de quoi prendre des notes
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue du stage.

L'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe1HIYumRf8B-A3K14H5P9k7OdWsMIJMtYhHSnb_a7gy2MFAQ/viewform?usp=sf_link

Le nombre de places est limité à 12.

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 4, la formation sera annulée, et les inscrits remboursés.

Les inscriptions seront **closes le lundi 17 mars 2025**.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. **Aucun règlement sur place.**

INFORMATIONS PRATIQUES



<https://goo.gl/maps/uhtuPSqF4MU13J6R7>

Coordonnées GPS : N 49.23099800129305 , E 3.9989421650664876



Pour accéder au lieu de formation :

- Train :
 - <https://www.creps-reims.fr/creps.plan-acces>
- Voiture :
 - Depuis l'autoroute :
 - Sortie n°23 « Epernay – Reims Sud »
 - Prendre Reims-Centre
 - Direction gare Champagne-Ardenne
 - Direction CREPS de Reims - Grand parking pour pouvoir vous garer